

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
le dix-sept février à dix-huit heures,
le Comité syndical légalement convoqué le 8 février 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en mairie d'Azay-sur-Cher, sous la présidence de M. Janick ALARY, Président.

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 1^{er} décembre 2020

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2020 tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la Délégation de pouvoir au Président par le comité syndical - article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Les membres du Comité sont informés des décisions suivantes, intervenues depuis la dernière séance :

N° Décision	Titre	objet	Observation
004/2020	Contrat d'assurance GROUPAMA Villassur SIAEPA – application au 01/01/2021	Contrat d'assurance GROUPAMA Villassur SIAEPA – application au 01/01/2021 Durée : 3 ans Cotisation annuelle : 5 333,68 € HT Soit 5 794,72 € TTC	

3. Service de l'eau potable : débat d'orientation budgétaire 2021

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur les opérations en cours et à venir du budget eau potable de 2021.
- **CHARGE** M. le Président d'élaborer le budget prévisionnel 2021 du service d'eau potable sur ces bases.

4. Service de l'assainissement : débat d'orientation budgétaire 2021

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur les opérations en cours et à venir du budget assainissement de 2021,
- **CHARGE M.** le Président d'élaborer le budget prévisionnel 2021 du service d'assainissement sur ces bases.

5. Approbation des modifications des statuts du SATESE : adoption d'une nouvelle compétence « contrôle des raccordements au réseau public de collecte des eaux usées » et modification des règles de représentation

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

EMET un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité Syndical du SATESE 37, le 7 décembre 2020,

DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

6. Informations générales

Il est présenté aux membres du SIAEPA un point complet sur les dossiers en cours.

Azay-sur-Cher, le 22.02.2021

Le Président
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ALIMENTATION en EAU POTABLE
et d'ASSAINISSEMENT
AZAY-SUR-CHER / VERETZ** Janick ALARY